



2019.6781

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Madame
Nathalie Rey-Cordonier
Présidente de l'association valaisanne
de parents de personnes handicapées
mentales Insieme
Pratiferi 10
1950 Sion

Notre réf. SH/NF
Votre réf. /
Date 4 novembre 2019

Nomination du curateur - Exercice de la curatelle

Madame la Présidente,

Nous faisons suite à notre rencontre du 29 octobre écoulé et aux agréables échanges que nous avons eus concernant l'objet cité en titre.

S'agissant de votre demande tendant à rectifier notre circulaire du 13 décembre 2018 adressée aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, nous nous déterminons comme il suit.

Tout d'abord, comme indiqué oralement, il ne s'agit que de recommandations qui ne sont nullement contraignantes. Par ailleurs, comme évoqué lors de notre entrevue, la demande de production d'un extrait des poursuites et du casier judiciaire pour des curateurs de proches est l'un des points traités dans l'avant-projet de révision de la loi d'application du code civil suisse visant à une professionnalisation des APEA, avant-projet également soumis à votre examen dans le cadre de la consultation initiée le 29 octobre dernier.

En conséquence, afin d'affiner la problématique, nous vous suggérons d'attendre les déterminations enregistrées lors de la consultation avant d'envisager toute rectification.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos salutations distinguées.


Frédéric Favre
Conseiller d'Etat